ELITE DRIVER Auto-moto école

127, rue de Normandie — 94700 MAISONS-ALFORT
Tél. : 01.53.66.30.41 — 06.52.97.05.77
Site : elite-driver.com — Contact : aecharentonneau@gmail.com
Agrément préfectoral : E 20 094 0005 0

PASSERELLE A2 VERS A

Programme détaillé de la formation passerelle. La catégorie A du permis de conduire permet la conduite de toutes les cylindrées et de tous les trois-roues motorisés, quelle que soit leur puissance.

Public visé : titulaires de la catégorie A2 souhaitant obtenir la catégorie A, quelle que soit la cylindrée.

Objectif pédagogique

La formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » et vise à :

- Apporter les éléments théoriques essentiels et spécifiques à la conduite sécuritaire d'une motocyclette de plus de 35 kW ;
- Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire simples mais indispensables à cette conduite ;
- Travailler le processus détection–analyse–décision–action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Pré-requis : être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

Modalités d'inscription : la formation peut être suivie dans un délai de 3 mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie A2.

Équipements obligatoires : casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes, dorsale si possible.

Lieu de la formation pratique : Chemin des Marmouzets — 94510 La Queue-en-Brie.

Profil des intervenants : formateurs diplômés du BEPECASER mention deux-roues, titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Moyens pédagogiques : 1 motocyclette de catégorie A.

Référent pédagogique : Pascal Raisin.

Modalités d'évaluation des compétences : mises en situation réalisées en autonomie.

Sanction de la formation : attestation de suivi ; aucun nouvel examen n'est requis.

Déroulement de la formation

Formation d'une durée de 7 heures, quel que soit le nombre d'élèves, en trois étapes :

- Une séquence théorique de 2 heures ;
- Une séquence pratique hors circulation de 2 heures ;
- Une séquence pratique en circulation de 3 heures, sous forme d'audit.

Contenus de la formation

Formation théorique

Thèmes abordés : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs.

Compétences visées : prendre conscience des principaux cas d'accidents impliquant une motocyclette ; identifier et comprendre les risques spécifiques à la conduite d'une motocyclette.

Formation pratique — maniabilité hors circulation

Changements de direction à droite et à gauche, freinage, inclinaison.

Compétence visée : anticiper et adapter son comportement pour éviter les situations dangereuses lors des changements de direction, des freinages et de l'inclinaison.

Formation pratique — maniabilité en circulation

Audit de conduite, auto-évaluation et échanges, apports d'explications et de conseils, bilan et clôture de la journée.

Compétence visée : évaluer ses capacités à détecter et analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.

Siret : 881 240 253 00024 — RCS : Créteil — TVA : FR30881240253
Code APE : 8553Z — N° d'activité professionnelle : 11941154994